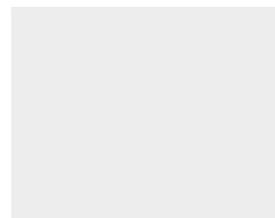


ENTREPRISE

Adresse :

Tél. : / Mail :

Site internet :



FICHE D'AUTOCONTRÔLE ITI-ENDUIT EN MORTIER DE CHANVRE

INFORMATIONS CHANTIER

Client Réf. devis

Adresse

Date début travaux Date fin travaux

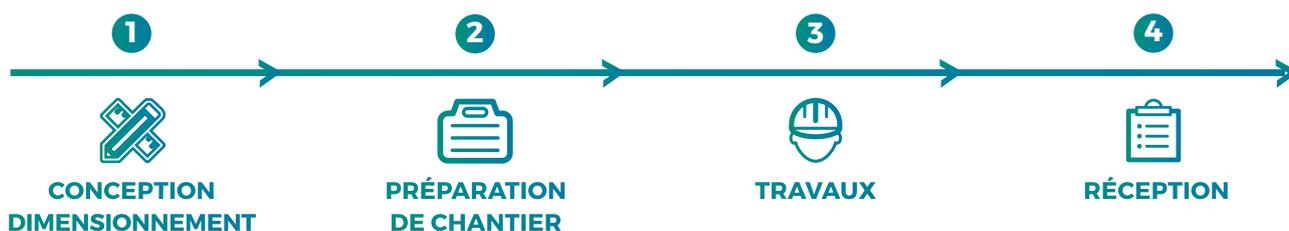
INFORMATIONS INTERVENANTS

Intervenant 1 Intervenant 3

Intervenant 2 Intervenant 4

Fait à (lieu) : Le (date) :

L'AUTOCONTRÔLE EN 4 ÉTAPES



À SAVOIR

Cette fiche d'autocontrôle est destinée aux entreprises et artisans du bâtiment. Elle traite des points à vérifier par le professionnel lors de la mise en œuvre de l'ouvrage considéré pour en assurer une qualité optimale.

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs. Ils relèvent soit de préconisations issues de documents de référence en vigueur, soit de recommandations associées à des bonnes pratiques.

Les points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité mineure ou majeure dans les fiches de contrôles des travaux RGE (dites « grilles d'audit RGE ») sont identifiés par un **RGE**. Néanmoins, la présente fiche n'a pas vocation à se substituer aux « grilles d'audit RGE ».

Les grilles RGE sont téléchargeables sur ce lien : <https://www.faire.gouv.fr/pro/rge>



A VÉRIFIER AVANT TOUT LANCEMENT DE TRAVAUX

- L'ouvrage est accessible (en cas de coactivité) ?
- Les équipements sont stockés conformément aux préconisations des fabricants ?

Les points d'autocontrôle de la présente fiche n'ont pas vocation à être exhaustifs.

ETAPE 1 CONCEPTION / DIMENSIONNEMENT

Légende

 Conforme

 Non conforme/Non vérifiable

 Sans objet

RGE Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

- | | |
|---|---|
| <p>1. Une information sur le choix du procédé d'isolation a été faite au client (dépose éventuelle, performance thermique, épaisseur, type d'isolant...)?   </p> <p>2. Est-ce que des prédispositions particulières sont nécessaires et ont été discutées avec le client (rénovation globale ou par étape) ?   </p> <p>3. Le type de mur extérieur a été identifié et a été pris en compte dans la conception de l'isolation ? RGE   </p> <p>4. Le type de revêtement extérieur a été identifié et a été pris en compte dans la conception de l'isolation (migration vapeur d'eau, étanchéité à l'eau...)?   </p> <p>5. L'état du support (moisissures, remontées capillaires, infiltrations...) est vérifié ?   </p> <p>6. Une ventilation permanente est présente et fonctionne (vérifier la présence d'une VMC ou d'une ventilation naturelle, éventuellement des grilles ou entrées d'air, bouches d'extraction etc.) ?   </p> | <p>7. La pose prévue respecte les règles de mise en oeuvre (densité de fixation, adaptation au support, compatibilité des produits, hauteur d'emploi...)? RGE   </p> <p>8. Si un niveau d'étanchéité à l'air est demandé : les points singuliers au niveau de l'ouvrage réalisé sont traités ?   </p> <p>9. Dans les locaux humides : les matériaux mis en oeuvre respectent les textes de mise en oeuvre (compatibilité avec l'usage / humidité) ? RGE   </p> <p>10. La paroi support, l'isolant et le parement sont conformes au regard des risques en cas d'incendie ?   </p> <p>11. S'il existe une isolation : son état est vérifié (présence d'eau, tassement, compatibilité, épaisseur...) ?   </p> |
|---|---|

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

ETAPE 2 PRÉPARATION DE CHANTIER

- | | |
|--|---|
| <p>12. Les locaux sont accessibles (si travaux simultanés par ex.) ?   </p> <p>13. Les locaux sont hors d'eau hors d'air ?   </p> <p>14. Vérification du matériel livré (conforme à la commande, quantité, qualité) ?   </p> | <p>15. Stockage des isolants au sec et à l'abri du soleil ?   </p> <p>16. Existence ou mise en place des éléments de sécurité pour le travail en hauteur ?   </p> |
|--|---|

Légende

✓ Conforme

✗ Non conforme/
Non vérifiable

∅ Sans objet

RGE Points d'autocontrôle faisant l'objet d'une non-conformité dans les grilles d'audit RGE

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

ETAPE 3  TRAVAUX

✓ ✗ ∅

17. L'interaction avec les autres lots (électricité, chauffage..) est bien prise en compte ?

19. La planéité de la paroi finie est vérifiée ?

18. Les distances de sécurité sont vérifiées par rapport à la classe de température des conduits ?

RGE

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)

ETAPE 4  RÉCEPTION

✓ ✗ ∅

20. Le chantier est replié et nettoyé ?

23. L'ouvrage est tel que prévu au devis ? (traitement des joints, rebouchage superficiel, parement sans pulvérulence, ni trou ...)?

21. L'isolant posé est conforme au devis ? (nature, épaisseur, caractéristiques) ?

RGE

22. Si présence d'un conduit de fumée, les dispositions prises pour le risque incendie sont expliquées au client ?

RGE

24. Les consignes d'usage (fixation, perforation...) sont expliquées au client afin de garantir la bonne utilisation ?

N° COMMENTAIRES (mentionner les points concernés)